

Bureau Fédéral

Réunion du 13 octobre 2017 à St Etienne

Présents : Jean-Pierre SIUTAT – Président.

Mmes Catherine GISCOU, Nathalie LESDEMA et Stéphanie PIOGER
MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Pierre DEPETRIS, Jean-Pierre HUNCKLER,
René KIRSCH, Paul MERLIOT, Gérald NIVELON, Yannick OLIVIER et Alain SALMON

Invités : Mme Corinne CHASSAC et M. Christian MISSER

Excusés : M. Philippe LEGNAME.

Assistent : Mme Léa DUMAS.

MM. Patrick BEESLEY (DTN), Raymond BAURIAUD, Jacques COMMERES, Alain
CONTENSOUX, Jean-Philippe GAUDICHAU et Matthieu SOUCHOIS.

Numéro d'annexe	Intitulé d'annexe
1	2017-10-6 5 BS Recensement Commission Basket Santé (00000002)
2	2017-10-12 B.F DTN St Etienne
3	2017-10-14 BF 4-DJT Affiliation nouveaux clubs
4	2017-10-13 BF REUNION CF CLUBS V2
5	Présentation Bilan Bureau du 12-10-2017 VF
6	2017-10-13 BF Présentation SG V1 TBE
7	

1. Ouverture par le Président

Jean-Pierre SIUTAT se fait le porte-parole de tous pour dire la satisfaction d'être à St Etienne pour ce Bureau, l'Assemblée Générale et le Comité Directeur. Il rappelle qu'après cette réunion se tiendra le forum d'échanges qui sera suivi, le lendemain, de l'Assemblée Générale et du dîner de Gala.

2. Présidence

a. Point sur les licences

Jean-Pierre SIUTAT signale que le nombre de licenciés est inférieur de 18 000 licences par rapport à la même date l'année dernière. Certaines structures accusent même un retard de 35%. Une enquête sera menée afin d'en connaître les causes.

Un tour de table des participants a lieu.

Il en ressort que cette baisse touche particulièrement les sections féminines au profit notamment du football, surtout, ou du rugby. De plus, il est de plus en plus difficile pour les clubs de recruter et garder leurs bénévoles. Cela concerne même les présidents de clubs dont le turn over est plus important qu'auparavant. Ensuite, le manque d'infrastructures et la perte des emplois aidés ont un impact direct et important sur la capacité des clubs à accueillir des licenciés. Enfin, de plus en plus de jeunes souhaitent aller vers le basket loisir, ce qui entre en opposition avec la politique de nombreux clubs qui privilégient la compétition au développement de leur structure.

L'impact de la fraude (clubs ne licenciant pas les joueurs inscrits dans leur groupement sportif) ainsi que celui des CTC et fusions doivent être évalués.

Le Bureau souhaite qu'une enquête précise soit effectuée. De plus, un courrier sera adressé aux Comités afin de les sensibiliser sur la veille à assurer sur les licences des pratiquants.

b. Point au national (Ministère, CNOSF)

Jean-Pierre SIUTAT informe les membres du Bureau que lors de sa rencontre récente avec le Conseiller Sport de l'Élysée ; parmi les sujets, celui de la gouvernance des fédérations a été évoqué.

c. Point à l'international

Il annonce avoir saisi la fédération internationale sur 3 dossiers importants :

Le premier est la sécurisation des jeunes internationaux(ales). En effet, de plus en plus de jeunes joueurs sortent du PES et partent en universités américaines sans compensation. La FFBB a fait plusieurs propositions écrites à la FIBA. Jacques COMMERES ajoute que le départ aux USA n'apporte pas de plus-value au plan sportif, mais les jeunes sont attirés par les universités qui leur proposent un double projet scolaire et sportif en leur donnant du temps de jeu.

Les clubs de LNB et de LFB doivent proposer un vrai projet aux jeunes joueurs.

Le deuxième est lié à la stratégie de développement du 3x3. Jean-Pierre SIUTAT avise le Bureau de la volonté de la FIBA de développer le 3x3 notamment en confiant l'organisation de tournois à des « promoteurs », ce qui est un risque pour la France qui est pratiquement la seule nation à licencier les joueurs de clubs. La FFBB souhaite donc maîtriser le développement du 3x3 en France.

Le troisième est le conflit opposant la FIBA à ECA. Jean-Pierre SIUTAT rappelle que, parmi les 37 joueurs du Team France, 10 évoluent en NBA et 13 en Euroleague et ne pourront pas participer à 4 des 6 fenêtres de qualification. La FIBA a proposé de décaler les rencontres d'une journée afin de ne pas les superposer aux matches d'Euroleague, dont les clubs ont signifié leur refus.

Il est rappelé également que si la France ne se qualifie pas, elle ne pourra pas participer à la Coupe du Monde 2019 et donc aux prochains J.O.

La Fédération a convoqué certains joueurs évoluant en Euroleague.

d. 3x3 et autres pratiques

Jean-Pierre SIUTAT fait savoir que la Fédération sera appuyée par le cabinet MKTG (ex-KENEO) afin de mettre en œuvre une stratégie de développement des nouvelles pratiques (3x3, basket santé, accueil de personnes en situation de handicap, basket en entreprise, ...). Le résultat de leur étude sera livré pour le Comité Directeur de décembre.

Il ajoute que de plus en plus d'entités sollicitent la Fédération afin d'organiser des activités (créations de salles privées type Hoops Factory par exemple).

Il précise que, lors du Bureau Fédéral du 4 novembre, l'offre des nouvelles pratiques, leurs opérateurs, les liens entre ces opérateurs et la FFBB seront étudiés.

3. Délégation Compétitions & Pratiques Sportives

a. Point général

Alain SALMON informe le Bureau qu'une réunion de la CFC s'est tenue le 30 septembre dans le cadre de l'OPEN LFB et a accueilli une trentaine de participants. Il en est ressorti que globalement, le système des désignations fonctionnait bien et ne souffrait pas d'interférences de la part des Comités ou Ligues.

b. Validation des candidatures à l'organisation des phases finales

Alain SALMON présente les candidatures à l'organisation des phases finales.

Validation des candidatures par le Bureau Fédéral

Il signale qu'il manque des candidatures pour l'accueil des Coupes de France U17 Masculine et Féminine. Une nouvelle proposition sera effectuée lors du Bureau Fédéral du 03 novembre 2017.

c. Structuration des Ligues : mise en place d'une Commission Basket Santé – Y. OLIVIER

Yannick OLIVIER expose la liste des Présidents de Commission Basket Santé ainsi que des Responsables Basket Santé de chaque Ligue (voir l'annexe 1). Il ajoute que les structures n'ayant pas communiqué ces informations ont été relancées.

4. Direction Générale / Direction Technique

a. Point général

Patrick BEESLEY fait un point sur les qualifications de l'Equipe de France Féminine pour le Championnat d'Europe 2019 et de l'Equipe de France Masculine pour la Coupe du Monde 2019. Il fait ensuite une présentation du Camp Inter Zones (Voir l'annexe 2).

Jean-Pierre SIUTAT précise que la Fédération n'a pas interdit le Tournoi des Etoiles (TIC U13 de la Zone Est). Cependant, elle a émis des préconisations afin de respecter l'objectif de ce tournoi qui est la détection de joueurs. Les Cadres Techniques vont y veiller.

5. Délégation Jeunesse & Territoires

a. Point général

Catherine GISCOU indique que le nombre de licences OBE est actuellement de 25 494. Elle ajoute que le dispositif connaît un fort succès cette année. Le travail est maintenant de faire la passerelle de l'opération Basket à l'école à l'Ecole de Basket.

Elle ajoute qu'elle rencontrera les représentants de l'UNSS le 20 octobre et l'USEP le 1^{er} décembre.

Elle a déjà eu rendez-vous avec la FFSU lundi 9 octobre durant lequel des évolutions ont été prévues permettant aux équipes universitaires élites de mutualiser les moyens entre équipes d'une même métropole et d'avoir donc des équipes avec des niveaux de jeu plus intéressants. De plus, les équipes élites pourront recruter dans les grandes écoles.

Catherine GISCOU fait savoir aux membres du Bureau que l'e-Marque a été imposée à tous les matches Elites et N2. Cela va favoriser la formation d'officiels universitaires.

Elle signale que les 5, 6 et 7 juin 2018 se dérouleront les finales Elite à Cergy Pontoise. Les 29 et 31 mai 2018 se tiendront les Finales N2 à Montbéliard, 4-6 avril 2018 les finales Grandes Ecoles, et le 13 et 14 juin 2018 CFU 3x3 à Bordeaux.

Elle informe le Bureau que l'accord avec le CUB de Rouen est prévu le 25 novembre à l'occasion du match de l'Equipe de France. Cela concerne 75 étudiants qui vont s'investir, dans le cadre de leur formation universitaire STAPS, au service des clubs de la région.

Elle informe les membres du Bureau que le mercredi 11 octobre s'est tenue une réunion des Ligues Ultra-marines. Durant cette réunion, un plan de développement spécifique a été mis en place. Ce plan va pouvoir être défendu dans le cadre des Assises de l'Outre-mer, au sein de l'atelier « Culture et Sport », Jean-François BEAULIEU en assurera la coordination.

Elle rappelle qu'un ajustement réglementaire concernant la participation des équipes Ultra-Marines en N3 sera étudié lors du Comité Directeur du dimanche 15 octobre.

Enfin, elle signale que le projet de coopération avec l'UNSS proposé par la NBA a été rejeté en l'état, avec le souhait de tous de trouver un accord.

b. Affiliation de nouveaux clubs

Pierre DEPETRIS propose l'affiliation de deux nouveaux clubs : Union Sportive et Culturelle Saucataise et Basket Club de Saint Julien (voir l'annexe 3).

Validation des affiliations par le Bureau Fédéral

6. Délégation Formation & Emploi

a. Point général

Christian AUGER indique que la Commission des Dirigeants s'est réunie le 7 octobre. Le gros dossier est la préparation des Automnales. Il souligne l'effort fait par toutes les Ligues sur ce sujet. En effet, toutes les Régions Métropolitaines sont concernées et organiseront leur édition. Il y aura également une d'Automnale en Martinique. Il signale que certaines Ligues rencontrent des difficultés quant à la participation des clubs pour cette première année.

Une évaluation de l'organisation de cette première édition sera réalisée.

Il ajoute que 17 formateurs FBI clubs ont été formés récemment, ce qui permettra de constituer un réseau de référents FBI clubs. De plus, des tutoriels concernant FBI sont en cours de réalisation.

Il fait savoir aux membres du Bureau que le dispositif des services civiques s'est beaucoup développé : 285 missions ont été enregistrées depuis le mois de juillet, sachant que 390 missions ont été enregistrées au total en 2017 ce qui porte le total général à 633

Il fait part des difficultés rencontrées pour la mise en place de la formation des JIG de la NF1 expérimentale. Ce sujet est nouveau et il est difficile de concevoir une formation quand on ne connaît pas le public à laquelle elle est destinée ni les missions que ces personnes seront amenées à exercer, les clubs concernés n'ayant pas toujours renseigné cela.

Après échanges, il est convenu de ramener à 2 journées (au lieu de 4) la formation pour cette saison. Formation prévue les 28 et 29 octobre à Châteauroux avec possibilité de rattrapage pour les absentes les 27 et 28 janvier 2018.

Une nouvelle réflexion sera engagée sur la maquette des formations pour les saisons 18/19 et suivantes.

b. Règles de jeu FIBA – Transposition FFBB

Jean-Philippe GAUDICHAU signale que deux points des nouvelles règles de jeu FIBA ne peuvent être appliqués en l'état et nécessite une réflexion quant à leur éventuelle transposition : il s'agit des tenues et des sanctions éventuelles en cas de non-respect et de la procédure de traitement des réclamations :

Une discussion s'engage.

Le Bureau décide, pour la saison 2017-2018 de maintenir l'application de la procédure FFBB de traitement des réclamations actuellement en vigueur. Un groupe de travail sera mis en place afin de déterminer si tout ou partie des règles FIBA doit être transposé ou pas dans le processus applicable pour la saison 2018-2019. Concernant la problématique de la tenue des joueurs et joueuses, les nouvelles règles FIBA, qui ont vocation à s'appliquer aux compétitions internationales, ne seront pas appliquées dans les compétitions nationales, celles de la saison dernière continuant de s'appliquer. De plus, le Ministère des sports et le CNOSF seront consultés sur le sujet.

7. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles

- a. Licences des membres de commissions : prise de licence "hors association" au sein de leur Comité de résidence

Stéphanie PIOGER informe les membres présents que la décision prise lors du Bureau Fédéral de Belfort a été appliquée : les membres de commissions sont bien licenciés dans leur Comité d'Origine.

- b. Réunions clubs CF / PN : organisation à mettre en œuvre lors des AGE de Ligues en janvier 2018

René KIRSCH présente les dates des Assemblées Générales Extraordinaires des Ligues et des réunions d'information (voir l'annexe 4).

- c. Conciliation club ASTRA

Stéphanie PIOGER fait un point sur le dossier ASTRA. Elle rappelle que suite à la suspension de la réaffiliation lors du Bureau Fédéral de Belfort, le club a saisi le CNOSF aux fins de conciliation. Le conciliateur a demandé à la Fédération de prendre une décision définitive dans les meilleurs délais et de la motiver.

Le Bureau devra prendre une décision lors du prochain Bureau Fédéral de novembre.

8. Trésorerie

- a. Bilan 2016 – 2017

Jean-Pierre HUNCKLER présente le bilan financier de la saison 2016-2017 (voir l'annexe 5).

9. Délégation Marque

- a. Point général

Raymond BAURIAUD annonce que la Fédération va changer d'équipementier. Cela sera officialisé lors du 1^{er} match de qualification de l'Equipe de France féminine à Villeneuve d'Ascq.

Il ajoute que l'opération du mois de décembre avec Kinder a été lancée : en moins d'une semaine, 1 020 clubs se sont inscrits, ce qui représente plus de 100 000 enfants inscrits.

De plus, les Journées de l'Arbitrage, en partenariat avec La Poste, se dérouleront du 7 octobre au 12 novembre dans tous les clubs amateurs et débiteront fin octobre dans tous les clubs professionnels.

10. Secrétariat Général

a. Point sur l'AG

Thierry BALESTRIERE rappelle l'ordre du jour de l'Assemblée Générale. Il fait ensuite un point sur l'organisation des réunions de zones (voir l'annexe 6).

b. Composition de la Commission Démarche Clubs

Il propose ensuite l'intégration de M. Christian CUENOT à la Commission Démarche Clubs.

Validation de la proposition par le Bureau Fédéral

c. Journées médicales 2019

Il informe le Bureau que la Commission Médicale a proposé la candidature de la ville de Lyon, avec une organisation de la Ligue AURA, pour l'organisation des 55èmes journées médicales qui se dérouleront en mars 2019.

Validation de la proposition par le Bureau Fédéral

d. Point de situation sur les dossiers informatiques

Il fait ensuite un point sur les différents dossiers du service informatique (voir la suite de l'annexe 6).

11. Questions diverses

Erratum au procès-verbal du Bureau Fédéral du 22 septembre – point 8.a audit du Comité 26/07 :
« Le Cabinet Mazars n'a pu nous donner d'informations eu égard aux règles déontologiques en vigueur dans la profession ».

Paul MERLIOT informe le Bureau qu'un groupe de travail a été mis en place avec la LNB afin de définir les rôles du Juge Unique/Commissaire lors des matches professionnels.
La future Ligue Hauts de France a recruté un Directeur Territorial.

Catherine GISCOU signale que les représentants des Ligues Ultra-marines rencontreront le samedi 14 octobre Yannick OLIVIER, Nathalie LESDEMA et Gérald NIVELON au sujet du 3x3, du Basket Santé et de FFBB Citoyen.

La prochaine réunion du Bureau Fédéral se déroulera les 3 et 4 novembre au siège de la Fédération.